

rencontre C.P.E. du 2 septembre 1994
à Ottmarsheim (Haut-Rhin)

Atelier:

la pratique du texte libre

(compte-rendu des réflexions du groupe)

I. le constat.

Il est quelque peu amer... Après un rapide tour de table il apparaît que nous ne pratiquons presque plus le texte libre dans nos classes.

Pourquoi?

Emporté par le flot de techniques d'écriture ou de pratiques de production de texte suggérées par bon nombre de revues pédagogiques (voire d'inspecteurs) le texte libre a perdu du terrain.

Mais le texte libre est-il à mettre sur le même plan qu'une autre forme de production de l'écrit?

Essayons d'abord de le définir:

II. qu'est-ce qu'on entend par texte libre?

Il est un moyen d'expression libre de l'enfant. On le classerait presque comme un art au même titre que la musique, la danse, la peinture...

L'enfant écrit parce qu'il a quelque chose à dire et non pour répondre à des objectifs didactiques en français.

Il est le reflet de la richesse personnelle de l'individu.

Il a sa place comme toutes les autres activités d'expression.

Mais alors une autre question se pose:

Quelle peut être la part de l'adulte dans la correction du texte libre?

Doit-on seulement le corriger?

Oui, si on veut que ces productions soient communicables aux autres.

Il s'agit à ce niveau de "*réaliser une conjonction délicate de la technique adulte et de la libre expression enfantine*" (C.Freinet).

Donc pas d'acharnement orthographique ou grammatical. On opère plutôt sur la structure syntaxique du texte pour que le message soit compris.

Dans la mise au point il est important de tenir compte du désir de l'enfant, de lire le texte en s'attachant au fond et non à la forme.

III. comment organiser sa pratique? quelques idées...

La solution de la mise en place d'**ateliers d'écriture** nous semble intéressante de différents points de vue:

Elle permet à ceux qui veulent écrire librement de le faire pendant que d'autres peuvent écrire en fonction d'un thème, d'un projet de classe, d'un projet d'écriture...

Elle permet à l'adulte d'être plus disposé à aider ceux qui sont "en panne" ou à organiser des aides en fonction des outils dont disposera la classe (cahier de mots, de règles, de références, dictionnaires, ... etc...)

Elle permet de ménager un moment d'écriture dans le silence et la concentration.

Et que deviennent les textes?

Ils sont lus aux camarades de la classe, aux élèves d'une autre classe (échange, correspondance).

Ils seront affichés ou recopiés dans le recueil de textes de la classe, dans le cahier ou le classeur individuel de l'élève.

Ils seront envoyés à "La Gerbe d'Histoires d'Enfants", imprimés, illustrés, reproduits à plusieurs exemplaires (pour le journal par exemple)

Certains seront peut-être gardés tels quels par l'enfant? ...

La pratique du texte libre reste intimement liée

- à la vie de la classe, à ce qui se dit, se fait;
- à la relation de confiance et de sécurité qui s'y établit;
- à la place faite aux autres activités d'expression;
- à la place faite à l'enfant en tant que personne.

compte-rendu:

Martine PAOLI